

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, VIE ÉCONOMIQUE, TOURISME

#### La renaissance de l'Observatoire du Mont Aigoual

Après 4 ans de travaux, l'observatoire du Mont Aigoual devient le Climatographe, premier centre européen d'interprétation et de sensibilisation au changement climatique.

Publié le 17/07/2023 -- Temps de lecture: 05 minutes



L'Observatoire du Mont Aigoual devient un lieu de référence, unique en Europe, sur les changements climatiques à destination du grand public et un lieu d'accueil sous forme de séjours en immersion scientifique. Chacun y trouvera des informations à son niveau et des propositions pour agir en faveur du climat.

Ce nouveau phare scientifique, touristique et culturel d'envergure internationale, dominant le Parc national des Cévennes, déploie son parcours muséal totalement innovant, ludique et interactif dans le bâtiment historique de l'observatoire.

Le fil conducteur de l'exposition proposée consiste à interroger la place de l'Homme face au changement climatique. Un parcours extérieur permet de profiter de la beauté du paysage et par temps clair de profiter d'un point de vue sur le Mont Blanc, la chaîne des Alpes ou des Pyrénées.

### • <u>Climatographe, observatoire du Mont Aigoual - L'Esperou (tourismegard.com)</u>

L'Etat, l'Europe, la Région Occitanie, le Conseil départemental du Gard ainsi que d'autres partenaires publics et privés ont contribué à cette ambitieuse transformation de 3,5 millions d'euros aux côtés de la communauté des Communes Causses Aigoual Cévennes – Terres solidaires qui en a assuré la maîtrise d'ouvrage.

Le 7 juillet dernier, Françoise Laurent-Perrigot, Présidente du Conseil départemental, inaugurait le nouvel espace muséographique aux côtés de Pierre-André Durand, Préfet de région, Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie, Gilles Berthézène, Président de la Communauté de communes Causse Aigoual Cévennes – Terres solidaires et Joël Gauthier, Maire de Val d'Aigoual et les conseillers départementaux du canton du Vigan, Hélène Meunier et Martin Delord.



# Conseil départemental du Gard

# Lundi au vendredi

- Hôtel du département : de 8h00 à 17h00

  Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

  Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

<u>04 66 76 76 76</u>